

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 6 décembre 2022

Délibération n°85 - 2022 relative à la modification des statuts de l'ESI Reims

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L713-1 et L713-9,
Vu l'avis du conseil de l'ESI Reims en date du 14 novembre 2022,
Vu l'avis favorable de la commission des statuts en date du 17 novembre 2022,*

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la modification des statuts de l'ESI Reims.

Membres ayant voix délibérative

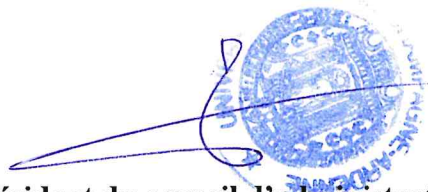
Membres en exercice	36	Membres présents	22
Majorité absolue	19	Membres représentés	6
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	28	Pour	28	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation



**Le vice-président du conseil d'administration
Olivier DUPERON**

Document en annexe au présent extrait : Statuts ESI Reims

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 14/12/22

Document mis en ligne le : 14/12/22